

Protéger les salaires au lieu d'attiser la xénophobie

Le problème du dumping salarial, ce n'est pas cette main-d'œuvre étrangère qui doit travailler en Suisse pour des salaires de misère. Le problème, ce sont ces employeurs sans scrupules qui versent des salaires de honte pour faire toujours plus de profits. Voilà les abus à combattre avec des contrôles plus sévères et des amendes plus salées.

L'UDC cherche par tous les moyens à empêcher que les contrôles de salaires soient durcis et les mesures d'accompagnement améliorées. À travers son initiative, elle prône un retour à la désastreuse politique des contingents, qui donnerait carte blanche aux patrons peu scrupuleux. Bar-rons-lui la route !

NON à la xénophobie

NON au démantèlement de la protection des salaires

NON à l'aggravation du dumping salarial



Un UDC pur et dur... qui « économise » avec sa femme de ménage serbe



En matière de politique à l'égard des étrangers, le conseiller national zurichois UDC Hans Fehr est un vrai agitateur. Tout ce qui vient de l'autre côté de la frontière est suspect à ses yeux. Sauf s'il peut en profiter personnellement. Ainsi, lui et son épouse ont occupé illégalement une de-mandeuse d'asile serbe, sans payer la moindre cotisation AVS pour elle. Cette pratique porte un nom : travail au noir.

Que la même personne combatte en première ligne avec les défenseurs de l'initiative isolationniste de l'UDC n'est toutefois contradictoire qu'à première vue. Si cette initiative était acceptée, il deviendrait plus facile d'employer des travailleurs et travailleuses étrangers dépourvus de tout droit. Toute protection des salaires disparaîtrait. Les employeurs comme Monsieur Fehr et d'autres durs de l'UDC pourraient puiser dans un énorme réservoir de main-d'œuvre étrangère bon marché. Et lorsqu'ils n'en auraient plus besoin, ils les renverraient tout simplement dans leur patrie.

Union syndicale suisse
Monbijoustrasse 61
Case postale, 3000 Berne 23
+41 (0)31 377 01 01
info@sgb.ch / www.uss.ch

Casser les salaires ?

NON à l'initiative isolationniste de l'UDC !

Votation du 9 février 2014

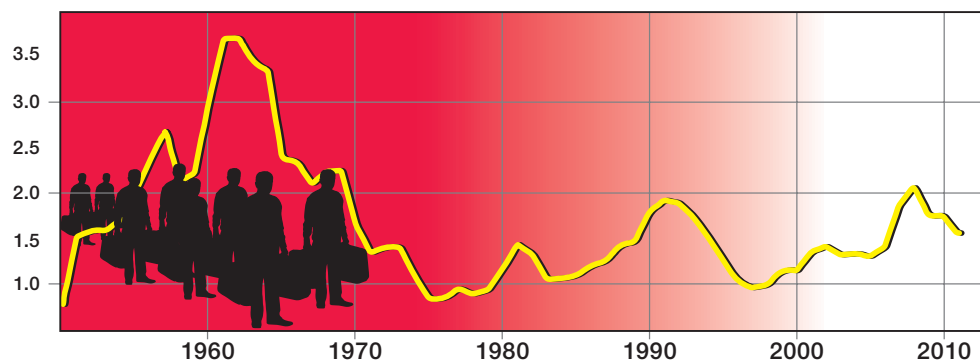


L'initiative isolationniste de l'UDC favorise le dumping salarial et le travail au noir

L'initiative isolationniste de l'UDC vise à empêcher les gens de se déplacer et de travailler où bon leur semble en Europe. Elle renoue avec la désastreuse politique des contingents et le statut in-hu-main de saisonnier. Son adoption mettrait fin à la libre circulation des personnes et, avec elle, aux mesures d'accompagnement qui protègent les salaires et les conditions de travail suisses. Cela entraînerait plus de dumping salarial et de travail au noir.

L'initiative isolationniste de l'UDC n'est pas une solution

L'UDC prétend qu'un retour à la politique des contingents freinerait l'immigration en Suisse. Or, expérience à l'appui, c'est faux ! Le taux actuel d'immigration est largement inférieur à celui des années 1960, soit bien avant l'introduction de la libre circulation des personnes (graphique). Par le passé, l'économie allait chercher la main-d'œuvre dont elle avait besoin, et il en sera toujours ainsi. Sous le régime des contingents, les travailleurs et travailleuses sont cependant bien moins protégés et ont beaucoup moins de droits ! Privés de protection, les salaires des indigènes se retrouvent alors sous pression.



L'immigration de main-d'œuvre étrangère était plus forte à l'époque des contingents (statut de saisonnier) qu'aujourd'hui (population résidente permanente, part en % de la population résidente permanente suisse)

L'initiative isolationniste de l'UDC ne combat pas le dumping salarial mais l'encourage !

Si cette initiative, est acceptée, les mesures d'accompagnement qui protègent les conditions de travail et les salaires en Suisse passeraient à la trappe. Or, une grande partie du patronat est allergique à ces mesures de protection, car elles prévoient des contrôles et des amendes, et sont un garde-fou contre le dumping salarial. Si elles disparaissent, les employeurs peu scrupuleux n'hésiteront pas à exploiter la détresse de beaucoup de travailleurs et travailleuses étrangers pour les embaucher à des salaires de misère. Avec ou sans passeport à croix blanche, les salaires seront ainsi tous sous pression en Suisse.

NON à l'initiative isolationniste de l'UDC !

Mieux que les contingents : un salaire minimum légal pour tous et toutes

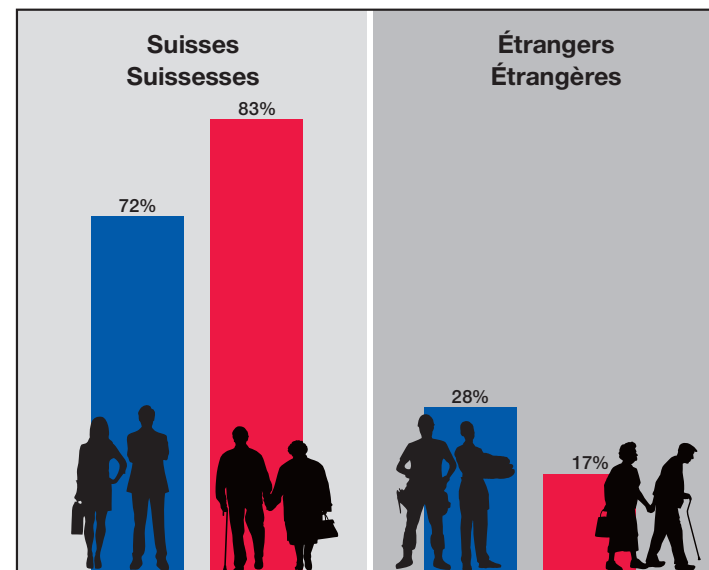
Les salaires minimums obligatoires sont la meilleure arme contre le dumping salarial et pour protéger nos conditions de travail. Ils figurent dans de nombreuses conventions collectives de travail (CCT). Toutefois, dans les branches à bas salaires notamment, beaucoup d'employeurs refusent de conclure des CCT prévoyant des salaires minimums corrects. D'où la nécessité d'un salaire minimum légal pour tout le monde, comme le demande l'initiative populaire de l'Union syndicale suisse (USS).

Extension des mesures d'accompagnement : une urgence

Les mesures d'accompagnement à la libre circulation des personnes constituent un moyen important de protéger les salaires et les conditions de travail suisses. Elles prévoient des contrôles, ainsi que des amendes en cas d'infraction. Si l'initiative de l'UDC était acceptée, elles disparaîtraient. Dans la pratique, elles ne sont cependant pas assez sévères pour prévenir efficacement le dumping salarial et les autres abus commis par certains employeurs. Il est par conséquent urgent de les durcir. Concrètement, il faut :

- davantage de contrôles, des sanctions plus dures et des amendes plus salées pour les entreprises coupables d'abus ;
- la possibilité d'ordonner la suspension des travaux en cas de soupçon de dumping salarial ;
- des dispositions permettant d'étendre plus facilement les CCT ;
- une protection contre le licenciement pour les travailleurs et travailleuses qui se battent ouvertement contre le dumping salarial et dénoncent les abus ;
- le droit pour les syndicats d'accéder aux entreprises et aux chantiers pour y contrôler le respect des conditions de travail.

L'AVS y gagne : les immigré-e-s paient plus qu'ils ne reçoivent



Les travailleurs et travailleuses étrangers paient globalement bien davantage à la prévoyance vieillesse qu'ils n'en reçoivent sous forme de rentes. En 2010, les étrangers et étrangères ont versé 28% des cotisations AVS, mais n'ont reçu que 17% des prestations. De leur côté, les Suisses et les Suissesses ont perçu 83% des prestations, tout en ne payant que 72% des cotisations.

■ Cotisations payées
■ Prestations reçues